



AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES
DE LA VILLE DE SAINT-TITE
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET PROGRAMME TRIENNAL
D'IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Avis public est par la présente donné, par la soussignée greffière de la Ville de Saint-Tite, que lors de la séance extraordinaire qui sera tenue le mardi **13 décembre 2022 à 19 h**, à la Salle du conseil de l'Hôtel de ville située au 540, rue Notre-Dame, Saint-Tite, G0X 3H0, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires 2023 et le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023, 2024 et 2025. Cet avis est donné conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*.

Fait et donné à Saint-Tite,
Ce 5 décembre 2022

Me Julie Marchand,
Greffière